

Note Méthodologique : Procédure travaux en hauteur au Cameroun

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Mission de conseil dédiée aux entreprises camerounaises réalisant des travaux en hauteur.

- Élaborer, mettre en œuvre et surveiller des procédures de sécurité robustes.
- Maîtriser les risques et protéger les opérateurs lors des interventions en hauteur.
- Assurer la conformité au Code du travail camerounais et aux standards internationaux.
- Adapter les recommandations au contexte opérationnel et aux infrastructures locales.

Point clé : Collaboration sur site et livrables documentés, pour une amélioration durable et auditable.

Objectifs de la mission

- Établir ou améliorer une procédure exhaustive, adaptée aux contraintes locales.
- Détecter les non-conformités et réduire les risques professionnels.
- Optimiser l'organisation des opérations en hauteur et structurer les responsabilités.
- Faciliter la mise en conformité avec le cadre légal camerounais et les normes applicables.

Périmètre / livrables attendus

- Visite de site, entretiens avec les responsables, revue des documents existants.
- Analyse réglementaire et vérification des normes applicables au Cameroun.
- Examen des plans de prévention, fiches de poste et registres de contrôle des EPI/équipements.
- Rapport détaillé des constats et écarts.
- Plan d'action priorisé et recommandations opérationnelles.
- Guide de bonnes pratiques (le cas échéant).
- Accompagnement de mise en œuvre et formation des opérateurs.
- Suivi périodique et ajustements pour pérenniser les améliorations.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visite de site, entretiens, revue des pratiques et documents existants.

- Analyse des équipements, formations dispensées et incidents passés.
- État des lieux des travaux en hauteur.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Vérification du cadre légal camerounais et des normes applicables.
- Revue des procédures internes, plans de prévention, fiches de poste, registres de contrôle.
- Identification des écarts de conformité.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Élaboration d’un plan d’action priorisé et pragmatique.
- Mesures correctives, améliorations techniques et démarches documentaires.
- Livrable : plan d’action et recommandations.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la mise en œuvre et formation des opérateurs.
- Suivi périodique, ajustements et pérennisation des pratiques.

Planning / durée / jalons

Période	Jalons	Format / durée
Diagnostic initial	Visite de site, entretiens, revue documentaire	Sur site — durée variable
Analyse réglementaire	Conformité vérifiée, écarts identifiés	Documentaire (à distance et/ou sur site) — variable
Plan d’action	Plan priorisé et recommandations	Réunion(s) de synthèse — variable
Mise en œuvre & formation	Formations et actions correctives lancées	Accompagnement sur site — variable
Suivi périodique	Ajustements et pérennisation	Visites régulières / audits ponctuels
Durée globale	Diagnostic → recommandations → accompagnement	Généralement sur plusieurs semaines (selon taille/complexité)

Rôles & responsabilités

Consultant

- Conduit le diagnostic initial (site, entretiens, revue des pratiques).
- Réalise l’analyse documentaire et réglementaire.
- Produits : rapport de constats, recommandations, plan d’action priorisé.
- Accompagne la mise en œuvre et forme les opérateurs.
- Assure le suivi périodique et les ajustements.

Client

- Fournit les documents requis : plans de prévention, procédures internes, registres de contrôle, rapports d’incident/audit.

- Participe aux visites de site, entretiens et réunions de synthèse.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans de prévention et procédures internes applicables.
 - Registres de contrôle des équipements de sécurité et EPI.
 - Fiches de poste liées aux travaux en hauteur.
 - Rapports d'incident et audits antérieurs.
 - Accès au site pour observer pratiques et conditions réelles.
 - Informations sur les formations déjà dispensées et incidents passés.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Collaboration étroite sur site, réunions de synthèse et livrables documentés.
 - Suivi périodique pour ajuster les pratiques et assurer la durabilité.
 - Actualisation des procédures selon les évolutions légales.
 - Vérification complète du cadre légal camerounais et des normes applicables.
 - Facilitation des audits internes et externes exigés par les donneurs d'ordre.
 - Reporting clair et recommandations opérationnelles.
-